

Code Natura 2000 : A 001

Plongeon catmarin

Carte d'identité

Nom scientifique : *Gavia stellata*

Classification : oiseau, palmipède

Taille : 55-67 cm

Poids : 1,5 kg (femelle), 1,75 kg (mâle)

Présence en Wallonie : fin octobre à mars

Nid : dans la végétation au bord des lacs et étangs du nord de l'Europe (Scandinavie, Ecosse)

Nombre d'œufs : 1 à 3

Nombre de nidification : 1 par an

Hivernage : mers d'Europe occidentale et méridionale, parfois sur les grands plans d'eau intérieurs

Alimentation : poissons, crustacés capturés sous l'eau

Protection : bonne qualité des eaux, richesse en poisson



Identifier

La livrée hivernale du plongeon catmarin est grise et blanche. L'oiseau a un corps assez allongé fortement enfoncé dans l'eau. Le dos est gris foncé pointillé de blanc, le cou est assez fort avec une grande zone de blanc. Lorsqu'il nage, ce plongeon semble relever la tête et pointer son bec vers le haut.

Observer

Le plongeon catmarin, comme son nom l'indique, est un oiseau d'eau spécialiste de la plongée. Il peut passer plus de 90 secondes à plus de 10 mètres de profondeur. Le catmarin s'observe très régulièrement à la côte et chaque année, quelques individus passent en migration et hivernent à l'intérieur des terres sur de grands plans d'eau.

Le régime alimentaire du plongeon catmarin est essentiellement composé de poissons et de crustacés capturés sous l'eau. Très maladroit à terre à cause de ses pattes situées tout à l'arrière de son corps, le plongeon catmarin ne se rencontre que sur des plans d'eau. Il niche dans le nord de l'Europe, généralement sur de petits étangs ou des mares. La population européenne de ce plongeon semble stable.

Protéger

La pollution des plans d'eau et le dérangement humain sont les principales causes qui font fuir le plongeon catmarin d'un site d'hivernage. La meilleure protection pour cette espèce consiste à maintenir une bonne qualité de l'eau et une grande diversité de poissons. Il est

conseillé, pour y arriver, de limiter au strict minimum les intrants chimiques et organiques dans les cultures et les prairies des bassins versants. Dans les sites favorables, on favorisera le frai des différentes espèces de poissons par le maintien d'herbiers et d'arbres tombés dans l'eau et la gestion des populations de vieilles carpes qui ont un impact sur la présence des herbiers aquatiques et sur les alevins.

ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

